

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ANNEE 2017-2018

Inscription / Admission

Les réinscriptions « enfants » (obligatoires pour les anciens élèves) sont enregistrées entre le 29 mai et le 30 juin, et les nouvelles inscriptions du 29 mai au 30 juin et du 29 août au 7 septembre.

Pour les adultes : Toute demande de réinscription ou d'inscription sera étudiée et validée par le conseil pédagogique le lundi 7 septembre.

- Formation Instrumentale

Pour les nouveaux élèves il est obligatoire d'indiquer en formation instrumentale 3 choix d'instruments. Des tests d'entrée seront organisés le samedi 9 septembre entre 9h00 et 12h00. Les élèves recevront une convocation individuelle. A l'issue des tests d'entrée, le conseil pédagogique établit les listes d'admission et d'attente en classes instrumentales. Les résultats des tests seront communiqués le 11 septembre **par mail**.

Afin de définir les horaires des cours instrumentaux, une rencontre avec les enseignants aura lieu entre le 11 et le 13 septembre (réunion obligatoire). Les jours et les horaires des rencontres vous seront communiqués début septembre pour les anciens élèves et le 11 septembre pour les nouveaux élèves. (il n'y aura pas de fiche de vœux).

Attention : Les horaires des cours instrumentaux ne seront définitifs qu'après validation de la direction.

- Formation Musicale

Les élèves « enfants » débutants devront s'inscrire en :

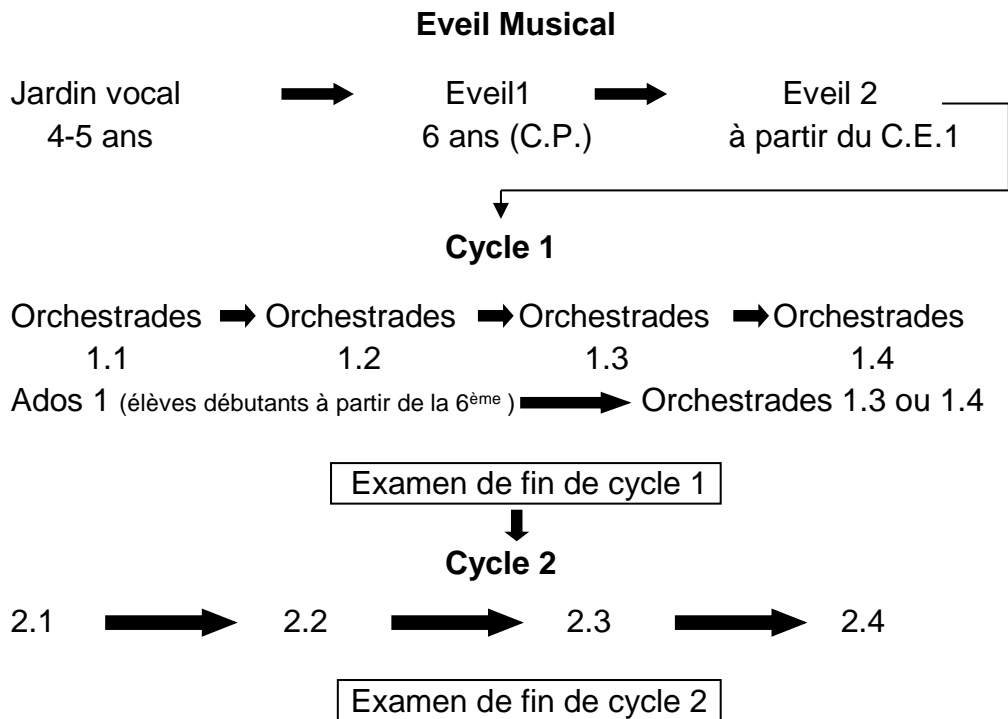
- Jardin vocal pour les élèves de 4 et 5 ans
- Eveil 1 : pour les élèves de 6 ans (niveau cours préparatoire)
- Eveil 2 : pour les élèves à partir du C.E.1.
- Ados 1 : pour les élèves à partir de 11 ans (niveau 6^{ème} et plus)

Pour les adultes :

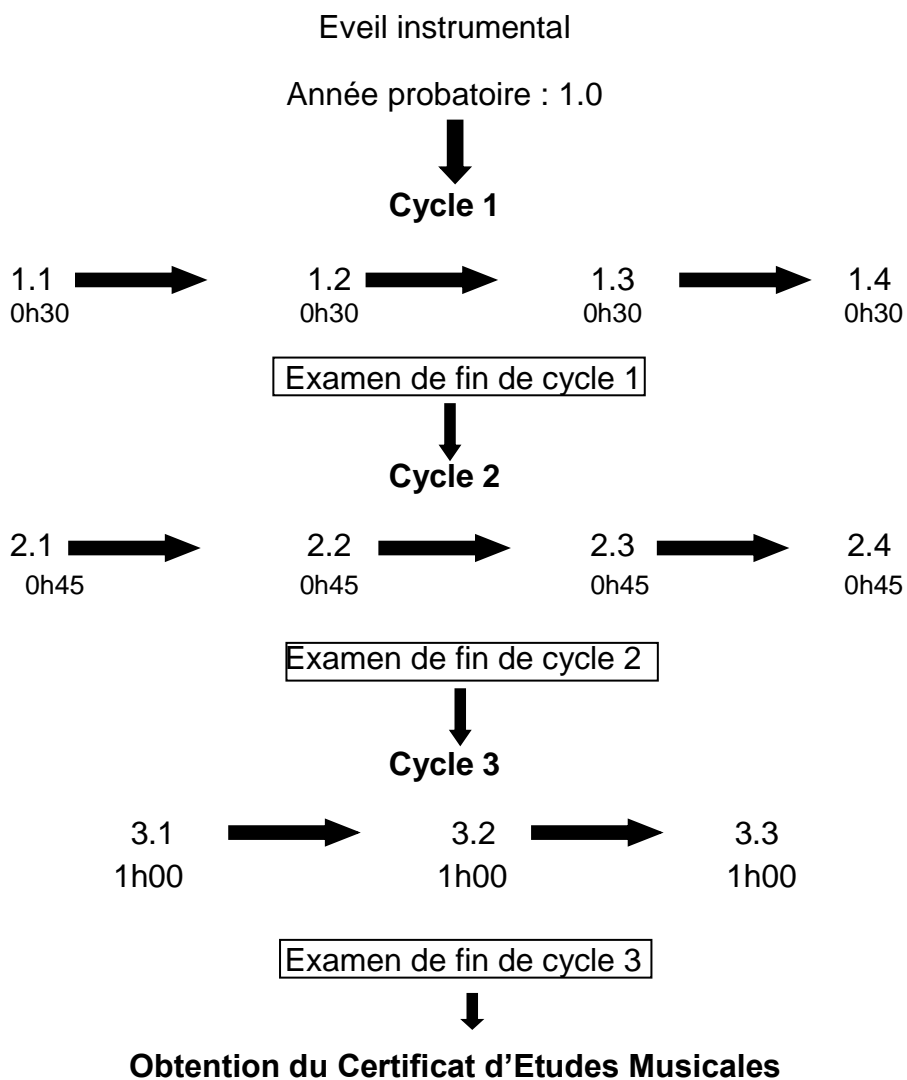
Les adultes qui s'inscrivent en formation instrumentale devront obligatoirement participer à une pratique collective :

Les ensembles ou les ateliers instrumentaux pour les adultes ayant déjà une pratique instrumentale, la formation musicale ou la chorale pour les débutants.

Cursus des études de formation musicale



Cursus des études de formation instrumentale



Cursus des études de Théâtre

INITIATION

A partir de 7 ans : durée de 1 à 5 ans



CYCLE 1

A partir de 13 ans : durée de 1 à 2 ans

Examen de fin de cycle 1



CYCLE 2 (durée de 1 à 3 ans)

Examen de fin de cycle 2



CYCLE 3 (durée de 1 à 3 ans)

Examen de fin de cycle 3

Obtention du Certificat d'Etudes Théâtrales